



## LES AMIS DU PÈRE PEDRO SUISSE

### **PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE DE L'ASSOCIATION « LES AMIS DU PERE PEDRO SUISSE » (LAPPS) - le 15.03.17**

Présents : Michel Marti, Bilal Ramadan, Isabelle Steiner Grob, Marie-Claire Bochet, Valérie Fischer, Nuria Nicolet Aebischer, Barbara Millot,  
Excusés : Hélène Nicolet, Famille Jelk, Fanchette Kunz, Christine Cook

La séance est ouverte à 20h13. Sujets traités :

✓ Présentation du rapport d'activité du comité

- Mise en ligne du site internet de la LAPPS.
- Tournoi de foot des collaborateurs et amis de l'école du Lignon (600.- de bénéfice pour le repas de midi).
- Bons cadeau en décembre 2016 + cartes de voeux + calendriers (1'350.- de bénéfice).
- Concert des jeunes de la LAPPS (janvier 2017, 1'520.- de bénéfice).
- Notre association a pu verser 13'000.- de dons à Akamasoa pendant l'année 2016.
- En 2016, 9 nouveaux membres ont rejoint notre association. Nous comptons 68 membres fin décembre 2016.

✓ Projets en cours ou à venir

#### CONSTITUTION D'UN DOSSIER DE DEMANDE DE SUBVENTION :

- Concernant le Père Pedro, aucun projet n'a jusqu'ici été sollicité en son nom auprès de la solidarité internationale à Genève, alors qu'il est apprécié en tant que personnalité. Possibilité de solliciter le service de la solidarité internationale (Longchamp) - aller sur le site et trouver les formulaires à remplir + Genève Solidaire, ou Firmenich.
- Si on sollicite des moyens de moins de 60'000, le projet est validé par une commission interne.

En tant qu'association, nous pourrions constituer un dossier et demander des fonds, sur la base d'une demande du Père Pedro. Par exemple, actuellement, il manque cruellement de maisons à Akamasoa.

- Bilal veut bien aider Valérie à monter le dossier, mais il ne sera pas disponible pour les rdv. Michel Marti est disponible également pour soutenir des dossiers en cas de besoin (rdv).

- Contrat de partenariat à mettre en place avec le Père Pedro (pour demander des moyens en faveur de Akamasoa (auprès d'une commune par exemple), il faut : nos statuts, ses statuts, le contrat de partenariat, le PV de nos AG et les comptes d'Akamasoa).

Attention car le côté "religieux" du Père Pedro peut engendrer des réactions. S'attendre à être questionné là-dessus.

- Jusqu'ici, il faut reconnaître que le Père Pedro a besoin d'argent et de ne pas avoir de charge de travail supplémentaire pour rendre des comptes. On peut aussi le faire venir pour qu'il nous transmette un retour sur l'argent dépensé.

- Choix pour l'association : poursuivre dans la direction actuelle (collecte de fonds à travers différents événements) ou entrer dans un projet de plus grande envergure (préparer un dossier, obtenir un financement, suivre le projet et faire venir le Père Pedro comme témoin du travail effectué).

#### RECOLTES DE FONDS :

- En parallèle, poursuivre nos actions autour de la recherche de fonds et faire vivre l'association par diverses manifestations (brunch, ciné-transat, etc).

- Mettre en place des facilités de paiement pour des dons (PayPal sur le site ou même un clic depuis un mail).

- Certaines associations proposent un parrainage, pour l'association ou pour un projet spécifique (engagement à verser un montant mensuel sous forme de parrainage : ordre permanent). A voir, si nous mettons un tel système en place.

- Vente de divers épices : Vanille de Madagascar, Cannelle, poivre sauvage. Bilal propose de nous en rapporter lors de son prochain voyage à Madagascar.

#### DIVERS :

- Pour une prochaine AG, inviter les membres intéressés à rejoindre le Comité à s'annoncer à l'avance en vue de la séance.

#### ✓ Rapport des vérificateurs de comptes

- Présentation des comptes 2016.

En 2016, nous avons versé la somme de 13'000 CHF à Akamasoa.  
CHF 72.50 de frais bancaires pour l'ensemble.

CHF 9107.- de dons

CHF 735.- de cotisations.

Les comptes détaillés sont à disposition des membres qui désireraient les consulter. Merci de faire votre demande auprès du comité.

Les comptes sont vérifiés par les deux vérificateurs, Patrick Millot et Stephan Aebischer. Pour l'année prochaine, Mme Isabelle Steiner Grob et Charles Steiner sont désignés pour la vérification des comptes.

Approbation des comptes pour l'année 2017 : l'Assemblée Générale valide les comptes.

✓ Election du Comité pour 2017

Le comité est réélu, dans sa composition actuelle.

Clôture de la séance à 21h30.

Pour le comité : Nuria Nicolet Aebischer